

Circulaire d'information n°443

**Procès Verbal - Assemblée Générale
26 mars 2011 - Maison du Sport Français - Paris**

Délégués présents : PROVENCE (Bruno CALDORA, Michel DAUMAS, Bruno DEMAY, Jean DRUJON) - PICARDIE (Régis FAGART, Daniel LEFEVRE, Gérard LEFEBVRE, Gérard REBEYROTTE, Daniel VONCK) - FRanche COMTE (Yves CAYOT, Valérie MORENO, Thierry VENANT, Mélissa WEISS) - AQUITAINE (Bernard DUPIN) - NORMANDIE (Christophe CARRANO, Gérard GUINGOUAIN, Agnès LARGILLET, Christian VERROLLES) - AUVERGNE (CAUCHY Alain, CAUCHY Catherine, CURTENAZ, Jean-Claude, DIMOYAT Jean-Pierre, Geneviève DUPORT, Jean-Pierre GALEYRAND, Eric THOUVENET) - BOURGOGNE (Gérard GATEAU, Raymond JOUFFROY, Lionel JUNGJUNGER, Christian LAFOREST, Claude LECLAIRE, Catherine PELLEN, Annick PICARD) - FLANDRES (Jean-Philippe HERMANT, Bernard JOUNIAUX, Ellen LEBECQUE, Bernard VERA) - LIMOUSIN (Marc LAROCHE, Patrick ROUCAN) - LANGUEDOC ROUSSILLON (Pascal CHAMPION, Abed DOS SANTOS, Jackie RACINAIS) - LORRAINE (Josette DEMANGEON, Bernard LOUIS, Guy MONNIER, Serge VALLANCE) - PAYS DE LA LOIRE (Alain BOSSARD, Philippe COUPRIE, Daniel ORIEUX, Mathieu WEINGAERTNER) - COTE D'AZUR (Jean-Michel GILBERT, Dominique FARJANEL) - CENTRE (Alain LEGRAND, Dominique PORTE, Patrick VIEL) - ILE DE FRANCE (Bernard BRUCHE, Christian DELOBELLE, Didier DESRUTIN, Maurice LANGRY, Jean-Marie LEMERCIER, Maurice PELLEQUER) - POITOU CHARENTES (Michel COUSSOT, Patrick NOURISSON, Nadine SECHET) - CHAMPAGNE ARDENNE (Michel ADNET, Michèle ADNET, Norbert PERREUX) - BRETAGNE (Michel BAZARD, Justine GRECIET, Jean-Pierre LALOUER, Monique SALAUN-LE-BAUT) - ALSACE (Jean-Jacques BECQUET, Florence LE BARON, Angeline OHLMANN) - MIDI PYRENEES (Vincent DENHEZ, Claudie GALLET, Didier RAMI) - RHONE ALPES (Jean-Yves BERTRAND, Evelyne GLAIZE, Josette LUQUET, Guy-Hervé SAVORNIN) - CORSE (Marc-André AMADORI) - REUNION (Christian BOMMALAIS, Jean-Bernard SAUTRON) - GUYANE (Hervé CHASSELOUP) - GUADELOUPE (Philippe FAURE) - MARTINIQUE (Patricia PUYOU).

Soit : 5 070 voix représentées sur 5 457 disponibles.

Assistent : Membres du Comité Directeur de la FFTA – Cadres Techniques - Personnel FFTA.

Président de l'assemblée : Philippe BOUCLET.

Deux scrutateurs sont désignés pour les votes à main levée : Madame Monique SALAUN-LE-BAUT et Monsieur Vincent DENHEZ.

Les votes à bulletin secret ont été organisés sous contrôle de la Commission Electorale composée de : Francis FAGON, Nicole DAIZE, Jean-Pierre DEMANGEON, Marcelle BONNIN-GUERIN (2^{ème} suppléante) et Michel GAZAGNES (3^{ème} suppléant).

Destinataires :

Membres du Comité Directeur,
Présidents de ligues et Comités Départementaux,
Responsables Arbitres de ligues,
Cadres Techniques Régionaux et Fédéraux,
Personnel F.F.T.A., Publication revue fédérale

 **Rapporteurs :** Didier AUBIN, Jean-Michel CLEROY

Date de remise : 30 mars 2011

 **Date de diffusion :** 6 avril 2011

La Fédération Française de Tir à l'Arc a tenu son Assemblée Générale le samedi 26 mars à la Maison du Sport Français, à Paris.

Le nombre de voix représentées est de 5 070 sur 5 457 voix ; l'assemblée peut donc valablement délibérer pour toutes les motions, notamment pour la modification des statuts qui nécessite un quorum de la moitié des voix représentant au moins la moitié des clubs.

L'assemblée est déclarée ouverte à 9h30.

1. Discours d'ouverture de l'assemblée par le Président, Philippe BOUCLET

« Bonjour à toutes et à tous,

Je salue toutes celles et tous ceux que je n'ai pas croisés dans le hall.

Avant tout, je vous prie d'excuser notre hôte : Denis MASSEGLIA, Président du C.N.O.S.F., en déplacement en Nouvelle Calédonie afin d'apporter le crédit du Mouvement Sportif au lancement de la campagne des Jeux du Pacifique qui se dérouleront à Nouméa et Madame Chantal JOUANNO, Ministre des Sports.

Nous aurons le plaisir d'accueillir Monsieur Gérard MASSON, Président de la Fédération Handisport, qui nous rejoindra cet après midi lorsque nous honorerons les organisateurs de compétitions.

Comme à l'accoutumée, je remercie les représentants des DOM-TOM-POM de s'être déplacés nombreux : Patricia PUYOU pour la Martinique, Philippe FAURE pour la Guadeloupe, Hervé CHASSELOUP représentant Christophe BIENAIME au titre de la Guyane ainsi que Jean- Bernard SAUTRON pour la Réunion. Seul manquant à l'appel Guy FENOT, Président de la Nouvelle Calédonie.

Merci aux sportifs, aux entraîneurs qui ont fait le déplacement aujourd'hui. Nous sommes honorés de votre présence. Ayons une pensée toute particulière pour celui qui va concourir dans quelques heures pour essayer de décrocher, en arc à poulies, un titre européen en salle. Je veux parler de Sébastien PEINEAU.

Nos fonctions, quelles qu'elles soient, sont lourdes de charges et phagocytent une grosse partie de nos temps libres. Aussi, je veux souhaiter la bienvenue et bon courage aux nouveaux présidents de ligues :

| | |
|-------------------------|--|
| <i>Ile de France</i> | <i>Maurice LANGRY, en remplacement de Patrick LEMESLE</i> |
| <i>Guyane</i> | <i>Christophe BIENAIME, en remplacement de Bernard LEVEQUE</i> |
| <i>Limousin</i> | <i>Eric DELANNOY, en remplacement de Daniel ROUX</i> |
| <i>Normandie</i> | <i>Christian VERROLLES, en remplacement d'André NOEL</i> |
| <i>Poitou Charentes</i> | <i>Alain BOISUMEAU, en remplacement d'Anne BERNARD</i> |

et de départements : je sais qu'ils sont nombreux à changer aussi. Preuve, si cela était nécessaire, de la difficulté au quotidien de la tâche qui est la vôtre.

Vous pouvez compter sur nous et le personnel de la Fédération. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour vous faciliter la tâche.

La connaissance du sport est la clé de notre société, voila bien une maxime qui est en adéquation avec la situation actuelle que nous vivons au jour le jour.

En effet, dans le cadre de la réforme territoriale le sport vit en parallèle de la société une profonde mutation. Bien que Le sport soit inscrit dans le fonctionnement de notre société, l'ensemble des acteurs de la vie politique et de la vie civile le revendique. Il faut, avec eux, lui donner sa vraie place. Soyons à leurs cotés pour rappeler combien le sport est indispensable au bon fonctionnement de nos institutions et qu'il n'est pas qu'un faire valoir.

Le sport sera ce que nous en ferons. Pour votre vigilance, nous saurons vous informer afin que vous appréhendez au mieux la réorganisation du sport.

Cette année sera encore fut riche en actions ciblées plus particulièrement sur quatre domaines :

- *Le premier concerne bien évidemment les clubs qui se verront proposer de nouveaux outils à travers Dirig'club. Dans la suite logique de l'action de l'an dernier, nous mettrons en valeur la prise de licences chez les féminines, tout en accompagnant les clubs formateurs qui s'inscrivent dans le schéma des P.E.S. et P.E.R.S.
Nos championnats nationaux et internationaux sont d'excellente facture pour leur donner une autre dimension. Nous mettrons au service des clubs organisateurs, autour d'une communication fédérale accrue, des moyens afin de mieux valoriser ces championnats.
Enfin pour répondre à une attente, nous proposerons la première formation à l'ensemble des dirigeants des nouveaux clubs.*
- *Comme chaque année, nous veillerons à consolider notre positionnement sur les différentes scènes internationales où nous nous efforcerons de défendre la langue française au sein de la F.I.T.A.*

Après sa troisième édition, il nous est apparu indispensable de donner un nouveau souffle à la Coupe d'Europe des clubs pour lui donner l'aura qu'elle mérite.

Après des essais timides de partenariats avec les pays francophones, nous allons donner une réelle dimension à la récupération de nos matériels obsolètes qui deviendront de vrais moyens de développement pour les pays de l'Afrique de l'Ouest. Ce réseau aura besoin de l'appui des ligues et des comités départementaux. Nous comptons, plutôt ils comptent sur vous.

- La présence, nombreuse, des représentants des DOM-TOM-POM montre, si l'en était besoin, leur volonté de développement. Pour les accompagner dans leur structuration, nous favorisons la formation dans tous les secteurs afin de les amener progressivement à être autonomes. Une écoute attentive sera apportée aux demandes de la Nouvelle-Calédonie qui organise les Jeux du Pacifique.
- Pour conclure, il nous faut nous ouvrir vers les publics extérieurs. C'est pourquoi il est nécessaire de consolider nos relations en direction des Fédérations avec lesquelles nous avons un partenariat privilégié, je pense plus spécialement à la Fédération Handisport avec qui nous partageons la réussite d'un magnifique championnat d'Europe.

Reconnu comme fait de société, au même titre que le sport, le développement durable doit faire partie intégrante de chacune de nos réflexions. Quant à notre politique des grands événements elle aura pour point d'orgue la Finale de la Coupe du Monde en 2013 à Paris, mais avant cela elle passera dès cette année par le Grand prix de Boé ; Grand Prix qui sera ouvert aux archers des clubs hors équipe de France – à condition d'avoir le niveau requis par l'EMAU - et en 2012 par les Championnat du Monde de Tir en Campagne à Val d'Isère.

Nous allons, durant le repas, procéder à un vote afin de compléter le Comité Directeur. La raison en est qu'André Noël est décédé quelques mois après l'Assemblée Générale de l'an dernier d'une longue et cruelle maladie selon la formule consacrée. Assemblée Générale durant laquelle il vous avait présenté en compagnie de Dominique OHLMANN l'une des réformes phares de notre mandat : la réforme des licences.

Efficacité, écoute, propositions claires et étayées avaient prévalués durant sa conception, tel était André quand on lui confiait une mission.

Nous avons tous une pensée pour Annie sa femme, elle par qui il est arrivé au Tir à l'Arc.

Qui mieux qu'un ami fidèle pour nous parler de lui ; c'est pourquoi je passe la parole à Christian VERROLLES qui lui a succédé à la présidence de la Ligue de Normandie qu'André présidait depuis 25 ans».

Après que Christian VERROLLES ait rappelé la carrière de dirigeant d'André NOEL, l'assemblée générale lui a rendu un hommage et a observé une minute de silence à sa mémoire ainsi qu'à la mémoire de toutes les personnes qui nous étaient chères et qui ont disparu cette année.

2. Lecture du Rapport Moral par le Secrétaire Général, Jean-Michel CLEROY

«Mesdames et Messieurs les délégués des clubs,

Quatre thèmes seront le fil conducteur de mon intervention :

- Les effectifs
- Le sportif
- Les activités fédérales
- Les dossiers d'actualité.

I. LES EFFECTIFS

65 055 licenciés ! Nos effectifs continuent de progresser (+0,38%) mais c'est surtout le seuil des 65 000 qui est atteint pour la première fois. Après une forte augmentation en 2009, la saison passée a permis de stabiliser nos licenciés avec un indicateur important, celui du taux de renouvellement qui est en augmentation pour atteindre 64%. C'est donc le turn-over qui se réduit !

Signe que les services que vous proposez correspondent de plus en plus aux attentes de nos licenciés.

Quelques chiffres : 44 % de jeunes (- 0,75 %)
23 % de féminines (+0,75 %)

Notons la progression des féminines aussi bien chez les jeunes que les adultes. Continuons à développer cette pratique et à la rendre plus attractive aux travers de nos actions promotionnelles.

La licence Convention Handi.

La commission mixte a validé 222 licences convention et 220 FFSA. À la vue des pratiques dans nos clubs, les personnes pouvant accéder à cette licence sont beaucoup plus nombreuses, mais pour des raisons qui leur sont personnelles elles préfèrent pratiquer en valide. Je voudrai relayer un appel de la commission en vous sensibilisant sur cette licence convention qui peut donner accès aux sélections pour les prochaines échéances internationales.

Les nouvelles licences

Elles sont délivrées depuis septembre mais leur mise en application au sein des ligues ne se concrétisera qu'à partir de la prochaine saison. Il nous faudra un recul sur deux saisons avant de pouvoir dresser un réel bilan.

Je voudrais saluer le souvenir d'un grand serviteur de notre sport qui a œuvré à la création de ces licences, merci à André NOEL.

- Les Ligues et les Départements

Les plus importantes progressions des ligues de métropole sont à mettre au profit du Centre (3,70%) et de la Franche Comté (3,50%). Restons attentifs dans les ligues de Côte d'Azur et de Provence où nous enregistrons respectivement une baisse de 5% et 3%.

Concernant l'Outre-mer c'est la Nouvelle Calédonie qui a su profiter des licences découvertes (+ 29 %). La baisse de 23 % pour la Guyane s'explique par la mobilité professionnelle.

Autre indicateur important, celui du ratio «licenciés/habitants». Citons les 5 ligues où le Tir à l'Arc est le plus implanté :

TOP 5 – Ligues Ratio Licenciés/Population (10 en métropole–4,60 (DOM TOM))

| | | |
|----------------------|------------------------|------------------------------|
| Picardie | 18,24 licenciés | pour 10 000 habitants |
| Centre | 14,98 licenciés | |
| Normandie | 12 licenciés | |
| Franche Comté | 11,78 licenciés | |
| Bretagne | 11,25 licenciés | |

Deux comités départementaux sont à plus de 2000 licenciés (les Yvelines et la Seine et Marne) et 18 ont plus de 1000 licenciés (17 en 2009). La plus importante progression provient de l'Aveyron +23 %.

Si on reprend le ratio licenciés/population voici le Top 5 :

TOP 5 – Départements Ratio Licenciés/Population (moyenne 11)

| | | |
|------------------------------|------------------------|------------------------------|
| Lozère | 41,73 licenciés | pour 10 000 habitants |
| Oise | 23,05 licenciés | |
| Territoire de Belfort | 20,50 licenciés | |
| Aisne | 20,20 licenciés | |
| Cher | 17,93 licenciés | |

- Les clubs

Le nombre de clubs reste stable avec 1 650 structures contre 1 649 en 2009.

La densité des clubs poursuit sa progression dans les tranches de plus de 50 licences (484 clubs à comparer aux 413 clubs en 2005). Ces clubs représentent 34 747 licenciés soit 46 % des effectifs.

47 structures sont à plus de 100 licenciés (43 en 2009).

La moyenne des licenciés par club est actuellement de 39,5 licenciés.

- Les Arbitres

Quelques chiffres : 1 215 arbitres fédéraux dont 124 formateurs.

Ajoutons 127 arbitres assistants et 56 jeunes arbitres.

24 % d'arbitres féminines (23 % de licenciées féminines).

La volonté fédérale d'avoir un arbitre par club organisateur permet de les renforcer, et par conséquent de diminuer leur charge afin qu'ils puissent continuer à pratiquer. Soyons attentifs à l'élaboration de nos calendriers dans toutes les spécialités, soyons attentifs au choix des options choisies et plus particulièrement à celles des disciplines de parcours.

Les Jeunes arbitres : La Commission Nationale des Arbitres s'emploie à développer la fonction d'arbitre chez les jeunes. Les actions qu'elle mène en collaboration avec la commission «Jeunes Dirigeants» permettent de les valoriser et de préparer les candidats aux fonctions internationales.

La Fédération compte deux juges internationaux (Jean-Pierre GALEYRAND et Jean-Claude LAPOSTOLLE) et deux juges continentaux (Jacques DAUNAN et Jean-Pierre GABARRET).

On les a vus œuvrer lors de la junior Cup à Regio de Calabre (Italie), lors du championnat d'Europe en salle à Porec (Croatie) ou encore lors du championnat d'Europe de tir 3D à Sassari (Italie).

Actuellement quatre arbitres sont en attente de passer l'examen d'arbitre continental.

En cette année 2010, la Commission des Arbitres a perdu son président honoraire en la personne de Claude OLSEN, un grand serviteur de notre discipline.

II. LE SPORTIF

Un compte rendu, le plus exhaustif possible, vous sera présenté par le Directeur technique et la Directrice de la Communication. Je ne relaterai que quelques événements majeurs.

- À l'international

Une fois encore toutes les disciplines ont été pourvoyeuses de médailles, avec 5 titres (3 en individuel et 2 par équipe), 5 médailles d'argent (4 en individuel et 1 par équipe), et 6 médailles de bronze (3 en individuel et 3 par équipe).

Si notre rang mondial est en léger recul, nul doute que cette saison de transition aura permis à chacun de se préparer pour les futures échéances.

Citons :

- Le titre en équipe arcs à poulies en salle à Porec (Pierre Julien DELOCHE, Christophe DOUSSOT et Dominique GENET).

- 4 podiums en Coupe du Monde dont 1 victoire pour Sandrine VANDIONANT

- Une mention particulière à Romain GIROUILLE pour son titre de champion d'Europe en tir FITA, le premier depuis Sébastien FLUTE en 1992.

- Les bonnes prestations de nos juniors Raphael PETIT MINUESA et Émeline SALMON champions du monde en tir en campagne.

- La très bonne performance de la délégation en 3DI qui a ramené 6 médailles des championnats d'Europe dont le titre pour l'équipe féminine (Chantal PORTE, Danièle RAMOS et Violette SAUBION).

- Le titre de champion d'Europe des clubs pour l'équipe féminine de St Avertin et pour les garçons de Nîmes. Chez les messieurs, Torpes se classe second,

- Laurie LECOINTRE (St Avertin) et Julien ROSSIGNOL (Nîmes) ont représenté la France lors des Jeux Olympiques de la Jeunesse à SINGAPOUR en août dernier. Ils se sont tous les deux classés 17^{ème}.

- Les Championnats Nationaux

Comme de tradition en fin d'assemblée, un diaporama vous présentera l'ensemble des organisateurs des championnats de France. Je tiens à les féliciter pour l'excellence que leurs bénévoles mettent à disposition des participants.

- Les organisations internationales

Une seule organisation internationale en 2010 mais quelle organisation puisqu'elle a uni la Fédération Française Handisport à la F.F.T.A. pour les championnats d'Europe à Vichy du 8 au 14 août 2010 où le savoir-faire et la compétence des deux Fédérations ont conduit à une grande réussite.

Citons également le Tournoi International de Nîmes qui, comme d'accoutumée, a réuni les meilleurs archers du monde en salle.

- Parcours de l'Excellence Sportive

Après la validation ministérielle de notre Parcours de l'Excellence Sportive (P.E.S.) celui-ci se décline au niveau régional en y intégrant les centres d'entraînements régionaux qui peuvent être les relais des clubs.

La Direction Technique a dressé un premier constat sur les clubs formateurs qui ont été réunis pour poser les fondations de cette nouvelle filière.

- Professionnalisation

La reconnaissance du statut de l'athlète est un combat pour le milieu sportif et notre Fédération en particulier. Avec la Direction Technique, il a été mis en place un accompagnement pour leur professionnalisation avec différents statuts.

Le Tir à l'Arc compte actuellement 5 professionnels : Bérengère SCHUH, Cyrielle DELAMARE, Sophie DODEMONT, Jean-Charles VALLADONT et Romain GIROUILLE.

III. LES ACTIVITES FEDERALES

Le Siège Fédéral

- Le fonctionnement

Depuis plusieurs années nous utilisons dans nos interventions les termes d'indicateurs et de tableaux de bords (tableau de bord sur les effectifs, sur la comptabilité, sur le suivi de projet) Cela s'est concrétisé cette saison par une généralisation de ces outils d'aide à la prise de décision. La réorganisation fonctionnelle du siège, a permis une prise en charge de cette mission.

Autre nouveauté cette saison avec la mise en ligne de la boutique le 1^{er} septembre tout en conservant le relationnel avec sa présence sur sept championnats.

Ces évolutions de fonctionnement comme la conduite des projets par les commissions ne font pas oublier la rigueur dans la gestion, avec un résultat positif de 31 141,36 €.

- Evolution du siège

Il y a un an lors de l'assemblée générale de 2010 vous avez adopté une résolution sur la vente du siège dans le cadre d'un projet d'extension de l'hôtel attenant à nos locaux. Depuis le projet a évolué et des discussions se sont engagées entre la mairie de Rosny-Sous-Bois (propriétaire des murs de l'hôtel) et les investisseurs. Bien qu'il faille attendre plusieurs mois avant d'être définitivement fixés sur la faisabilité du projet, notre éventuel départ des bureaux actuels est toujours à l'étude dans le respect de la résolution adoptée.

D.O.M.-T.O.M.-P.O.M.

À chaque Comité Directeur la participation d'un représentant des DOM-TOM a permis de réduire cette distance «physique» entre nos instances avec une prise en compte de leur spécificité dans les projets.

Les actions en 2010

La labellisation

Comme s'y était engagée la commission des labels, les critères ont été revus afin de permettre une meilleure accessibilité du premier niveau.

Campagne 2010 : - sur les 196 dossiers, 163 clubs ont obtenus un label,
- 27 labels Or, 50 Argent et 137 Bronze,
- 378 structures sont actuellement labellisées soit 23% de nos clubs.

Les Formations

Les formations professionnelles

- Dix-sept candidats se sont présentés à la dernière session du BEES 1°, 11 ont obtenu leur diplôme.
- Formation D.E. et D.E.S. : Respectivement 5 et 3 stagiaires.
- Par ailleurs deux cadres suivent la formation au professorat de sport à l'INSEP.
- Les formations C.Q.P. (Certificat de Qualification Professionnelle) se poursuivent au sein de l'organisme de formation de la Fédération et de 9 ligues. 189 diplômes délivrés.

Les formations fédérales

- L'axe de travail était orienté sur les modules complémentaires qui permettront de développer des compétences spécifiques.
Les modules arc à poulies et tir en campagne seront généralisés dans les ligues dès 2011. Deux autres modules sont en test, l'arc nu et le tir nature/3D.
- 231 diplômes d' « Entraîneurs 1 » et 31 « Entraîneurs 2 » ont été délivrés en 2010 avec un taux de réussite de près de 75 %.
- Dans le prolongement du livre sur la démarche d'enseignement, des posters sont à la disposition de nos cadres pour relayer leurs interventions.

Stage des Jeunes Dirigeants

- Les Jeunes Dirigeants promotion 2009 ont participé activement à la « semaine jeunes » à Compiègne ainsi qu'au championnat d'Europe handisport à Vichy. Leur implication dans l'organisation de ces manifestations avec les jeunes arbitres a été saluée par tous.
- La promotion de la Toussaint 2010 comptait 6 stagiaires et déjà beaucoup de projets.

L'Informatique

Avec la volonté de mettre à disposition de nos dirigeants des outils, deux développements informatiques ont continué leur évolution tout au long de la saison ; Résult'Arc et Dirigclub'FFTA.

La commission des équipements mène une réflexion sur un recensement des installations afin de transposer les résultats dans une base cartographique. Des évolutions de la base fédérale (extranet) sont envisagées.

Communication – La production d'images

L'opération « A vos arcs » a mobilisé 234 clubs. Le support du film « Robin des Bois » a été un vecteur important de sa réussite. Un tiers des 2144 licences découvertes ont été délivrées par ces clubs (pour mémoire 1834 licences découvertes en 2009, soit une hausse de 18 %). À la rentrée une autre opération a été menée avec les enseignes DECATHLON.

La Fédération utilise différents supports et moyens de communication sur les salons comme celui des Maires et Conforexpo à Bordeaux avec la ligue d'Aquitaine, mais aussi lors d'évènements, le Tournoi de Nîmes ou les journées du patrimoine à l'INSEP.

Le partenariat et la production d'images s'est poursuivie avec SPORT + avec des «26 minutes» :

- Les 4 manches de la Coupe du Monde,
- La Finale de la Coupe du Monde à Edimbourg,
- Les Championnats d'Europe à Rovereto,
- Le Tournoi de Nîmes,
- Le Championnat de France Scratch Fita à Boé.

Mais aussi sur FFTA TV par la mise en ligne :

- De petits sujets sur la Win&Win Cup à St Avertin et sur le Championnat de France D1 à Boé, ainsi que plusieurs interviews,
- De la vidéo de l'entraînement des acteurs du Film de Robin des Bois qui a battu tous les records de connexion avec 21. 600 vues et nous a placés dans le peloton de tête des chaînes partenaires de You Tube pendant une semaine.

Nos dirigeants au sein des institutions

Soucieuse de porter la voix de ses 65 000 licenciés, la Fédération a la volonté depuis quelques années, de faire reconnaître le savoir-faire des dirigeants français. Pour cela elle présente des candidats aux différents organes internationaux. Cette saison Philippe BOUCLET, Vice-président de la FITA a été réélu au conseil d'administration de l'EMAU, et Christian LAFOREST a été nommé au poste de Président de la commission des finances de l'EMAU.

Reconnaissance du bénévolat

C'est la seconde année que les médailles de dirigeants, entraîneurs ou arbitres seront remises en fin d'assemblée ou plus tard dans vos ligues. Bien que l'investissement de nos bénévoles se poursuive, nombre d'entre eux pourraient se voir remettre une reconnaissance fédérale, pour cela nous avons besoin du relais des ligues et des comités départementaux.

Les départements seront à l'honneur cette saison avec la remise du premier challenge « André NOEL ». Je laisse le soin à Bernard VERA, Président de la Commission de Valorisation du Bénévolat de vous donner les critères et le classement 2011.

Les autres projets

D'autres projets se poursuivent, ou sont en phase de lancement, tel le projet sur « le Tir à l'Arc à l'école » où les contacts avec le Ministère de l'Education sont toujours aussi complexes, ou celui de l'aide aux pays en cours de développement du Tir à l'Arc, projet qui se met en place en collaboration avec la FITA.

IV – LES DOSSIERS D'ACTUALITES

- ✓ **La formation :** La poursuite de la mise en œuvre des formations professionnelles, la déclinaison des modules complémentaires aux formations fédérales, et la première journée des présidents des nouveaux présidents.
- ✓ **Les outils :** Développer les tableaux de bords, outils indispensables à la conduite de nos actions, et déclinons-les pour nos instances déconcentrées.
- ✓ **Tous à vos Arcs :** Confirmer la réussite d'une action de développement et de découverte de notre activité par une augmentation de nos licences découvertes.
- ✓ **Nos dirigeants au sein des institutions :** Poursuivre la représentation française au sein des institutions internationales avec la présentation de candidats lors du congrès de Turin.
- ✓ **Les DOM-TOM :** Participer au développement du Tir à l'Arc par la mise à disposition d'arbitres ou de cadres, et accompagner la Nouvelle Calédonie, lors des Jeux du Pacifique qu'elle organise.
- ✓ **Sportif :** 2011 verra des compétitions nationales regroupées comme à BOE avec un Grand Prix Européen et à St AVERTIN.
Soyons tous derrière nos athlètes lors des championnats du monde de Turin où les premiers quotas pour les Jeux de Londres seront attribués.

Pour terminer, je voudrai adresser mes remerciements aux permanents, aux Cadres Techniques et aux dirigeants qui me permettent d'accomplir au mieux la fonction qui m'a été confiée.

Merci de votre attention».

3. Rapports sur la gestion fédérale

4.1. Rapport de la Trésorière – Eliane GUILLON

« L'exercice 2010 dégage un solde créditeur de 31 141,36 € obtenu par :

- Des recettes fédérales identiques à 2009

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|-------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Recettes Fédérales Hors subventions | 2 494 509 | 2 744 393 | 2 808 222 | 2 808 437 |

- Des licences en progression

Le changement du format des licences n'a pas influé négativement les recettes fédérales comme le laissait craindre le budget prévisionnel 2010.

| | Adultes | Jeunes | Total au 31.12 |
|------------------|---------|---------|----------------|
| Saison 2010-2011 | 33 168 | 28 499 | 61 667 |
| Saison 2009-2010 | 33 782 | 26 277 | 60 059 |
| Variation | - 1,82% | + 8,46% | + 2,68% |

Les chiffres du début d'année 2011 confirment la progression des licenciés puisque à ce jour, nous sommes à + 2,80%

- Une subvention du Ministère en augmentation

Si l'on tient compte du versement total, la subvention est similaire à 2009 mais en hausse de 5,77% hors aide exceptionnelle.

| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Versement F.F.T.A. Hors aide exceptionnelle | 888 835 | 912 137 | 767 948 | 812 241 |
| Aides exceptionnelles | 55 000 | 86 500 | 50 000 | |
| Total versement | 943 835 | 998 637 | 817 948 | 812 241 |

- Des recettes Boutique en hausse

| | 2009 | 2010 | Variation |
|---------------------------|--------|--------|-----------|
| Recettes Secteur Lucratif | 57 239 | 62 462 | + 9,12% |

Obtenues grâce à une nouvelle gamme de produits vestimentaires. Cela nous a d'ailleurs conduits à déprécier les anciennes gammes, qui feront l'objet de promotions.

- Les charges restent bien maîtrisées + 1%.

Les actions inscrites à notre Convention d'Objectifs ont été réalisées.

Notre trésorerie, comme en 2009, nous a permis de faire face au délai de versement de notre subvention, soldée en novembre.

Cette stabilité de résultat est un point positif pour notre projet d'acquisition de nouveaux locaux.

L'intention d'achat de la gérance de l'hôtel est caduque par manque de financement. Toutefois, de nouveaux pourparlers sont en cours entre la mairie (propriétaire de l'hôtel) qui veut vendre et des investisseurs. Le projet est donc relancé.

Nous devons nous donner les moyens, en augmentant notre réserve financière de pouvoir mener à bien ce projet de future acquisition en toute sérénité. C'est pourquoi nous devons rester vigilants sur le respect des lignes budgétaires que nous nous sommes fixées.

Je tiens à remercier mon adjoint, Thierry de France, qui m'a remplacée durant deux mois.

C'est notre grande entente et complicité qui nous permettent d'être toujours efficaces à deux ou individuellement, sans oublier le personnel de la Fédération, et plus particulièrement Philippe CABAREZ qui nous assiste ».

Présentation du suivi budgétaire

Dans le but de compléter les informations mentionnées dans le rapport de la Trésorière et ses annexes comptables, le Trésorier Adjoint Thierry de France DE TERSANT a présenté les tableaux annuels de suivi de trésorerie et d'engagements de dépenses. En outre, il a communiqué une synthèse financière sur les recettes/dépenses des championnats nationaux.

4.2. Rapport du Commissaire aux Comptes - Mr Guy DUCROS

« Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « Fédération Française de Tir à l'Arc », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. Il est précisé que l'audit n'a pas porté sur la comptabilité analytique de la Fédération.

II. - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code du commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de mon appréciation, j'ai été amené à examiner la réalité et le rattachement à l'exercice des produits enregistrés dans les comptes de l'association,
- J'ai apprécié la pertinence de la mise en œuvre et du respect des principes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier sur la situation financière et les comptes annuels».

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions Réglementées :

« Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention conclue au cours de l'exercice :

Personne concernée : la société SIGBEA dont la gérance est assurée par Mme B. ARIAUX, épouse de Monsieur Jean-Michel CLEROY, Secrétaire Général.

Nature et objet : prestation liée au projet de cartographie dans le cadre des travaux de la Commission Equipement pour un montant de 4 186 €.

4.3. Motions de l'assemblée :

1^{ère} motion : Approbation des comptes 2010, quitus à la trésorière et rapport sur les conventions :

Les adhérents, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2010, du rapport de la Trésorière et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuvent lesdits comptes tels qu'ils leur sont présentés par la Trésorière et lui donnent quitus pour sa gestion.

Résultat du vote de la motion 1 :

| | |
|---------|-------|
| Oui | 5 070 |
| Non | 0 |
| Absents | 387 |

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

2^{ème} motion : Affectation du résultat :

Le Comité Directeur de la F.F.T.A. propose à l'Assemblée Générale que l'excédent s'élevant à 31 141,36 euros soit affecté au compte «Report à nouveau» de l'exercice antérieur.

Résultat du vote de la motion 2 :

| | |
|---------|-------|
| Oui | 5 070 |
| Non | 0 |
| Absents | 387 |

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

3^{ème} motion : Cotisation des membres

Conformément à l'article 26 des statuts, le Comité Directeur propose à l'assemblée générale de fixer le montant de la cotisation annuelle des clubs à 20,00 euros.

Les frais de dossier de création de club et de la pénalité sont fixés à 30 euros

Résultat du vote de la motion 3 :

| | |
|---------|-------|
| Oui | 5 070 |
| Non | 0 |
| Absents | 387 |

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

4^{ème} motion : Montant des licences :

Conformément aux articles 4.2. des statuts et 9.2 du Règlement Intérieur, le Comité Directeur propose à l'assemblée générale d'adopter le montant des licences (inchangé par rapport à 2010) :

| Catégories | Licences | Tarifs |
|-------------------|-------------------------|--------|
| Poussins | P | 12 € |
| Jeunes | J | 21 € |
| Adultes | Pratique en compétition | 38 € |
| | Pratique en club | 30 € |
| | Pas de pratique | 25 € |
| Convention Handi. | H | 14 € |
| Découverte | D | 15 € |

Résultat du vote de la motion 4 :

| | |
|---------|-------|
| Oui | 5 070 |
| Non | 0 |
| Absents | 387 |

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

5^{ème} motion : Approbation du budget prévisionnel 2011 :

Le budget prévisionnel 2011 (faisant apparaître un budget de 3 704 329,00 € est soumis à l'approbation de l'assemblée général), sous réserve d'une éventuelle révision en fonction de la subvention allouée dans le cadre de la Convention d'Objectifs.

Résultat du vote de la motion 5 :

| | |
|---------|-------|
| Oui | 5 070 |
| Non | 0 |
| Absents | 387 |

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

6^{ème} motion : Conditions d'affiliation – Modification de l'article 3 des statuts de la F.F.T.A.**Article 3 - (Conditions)**

L'affiliation à la Fédération ne peut être refusée à un groupement sportif constitué pour la pratique de la discipline, ou de l'une des disciplines comprises dans l'objet de la Fédération, que s'il ne satisfait pas aux conditions mentionnées chapitre 1er du Titre III du Livre 1er du Code du Sport relatif à l'agrément des groupements sportifs et/ou

- Si l'organisation de ce groupement n'est pas compatible avec les présents statuts.
- Si l'implantation du groupement est incompatible avec la politique locale d'intercommunalité.

Devient:

Article 3 - (Affiliation/Adhésion des clubs)

L'affiliation/Adhésion des clubs à la Fédération ne peut être refusée à un groupement sportif constitué pour la pratique de la discipline, ou de l'une des disciplines comprises dans l'objet de la Fédération, que s'il ne satisfait pas aux conditions mentionnées chapitre 1er du Titre III du Livre 1er du Code du Sport relatif à l'agrément des groupements sportifs et/ou :

- Si l'organisation de ce groupement n'est pas compatible avec les présents statuts.
- Si l'implantation du groupement est incompatible avec la politique locale d'intercommunalité.

L'affiliation/Adhésion est annuelle. Tout club qui n'aura pas réglé sa cotisation au 31 août de la saison en cours se verra retirer son affiliation/Adhésion.

Résultat du vote de la motion 6 :

| | |
|---------|-------|
| Oui | 5 070 |
| Non | 0 |
| Absents | 387 |

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

7^{ème} motion : Règlement Disciplinaire de Lutte contre le Dopage

Vu l'ordonnance n° 2010.379 du 14 avril 2010 relative à la santé des sportifs et à la mise en conformité du code du sport avec les principes du code mondial antidopage,
Vu le décret n° 2011.58 du 13 janvier 2011 relatif aux sanctions disciplinaires en matière de lutte contre le dopage publié le 15 janvier 2011 au journal de la république française,
L'Assemblée Générale adopte le nouveau règlement disciplinaire et son annexe et décide d'une mise en application immédiate.

Résultat du vote de la motion 7 :

| | |
|---------|-------|
| Oui | 5 070 |
| Non | 0 |
| Absents | 387 |

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

4. Election complémentaire au Comité Directeur de la F.F.T.A.

Suite au décès d'André NOEL, un appel à candidature a été lancé pour occuper le poste vacant. Deux candidatures ont été adressées puis validées par la Commission Electorale. Les votes se sont déroulés sur le système informatique habituellement utilisé, sous contrôle de la Commission Electorale.

Résultat du vote :

| | |
|---------------------------|------------|
| Jean-Pierre GRECIET | 3 303 voix |
| Gilbert ZANELLA | 1 606 voix |
| Votes Blancs | 58 voix |
| Non votés/non représentés | 490 voix |

Elu : Jean-Pierre GRECIET.

5. Mises à l'honneur

5.1. Honneur aux Champions

16 médailles obtenues en 2010 dans les championnats internationaux par les français, **5 médailles d'or** remportées par les français en 2010. Les athlètes suivants ont été honorés par la Fédération :

CHAMPIONNAT D'EUROPE DE TIR EN SALLE : POREC (Croatie) - 16 au 20 mars 2010

2 Médailles : 1 d'Or et 1 de Bronze

- L'équipe de France Masculine Arc à Poulies composée de Pierre-Julien DELOCHE, Christophe DOUSSOT et Dominique GENET : Championne d'Europe.
- L'équipe de France Masculine Arc Classique composée de Jean-Charles VALLADONT, Olivier TAVERNIER et Damien PIGEAUD : Médaillée de bronze.

CHAMPIONNAT D'EUROPE FITA : ROVERETO (Italie) – 25 au 29 mai 2010

1 Médaille d'or :

- 18 ans après Sébastien FLUTE, Romain GIROUILLE remporte le titre de Champion d'Europe en Arc Classique Hommes.

CHAMPIONNAT D'EUROPE JUNIORS FITA : WINNENDEN (Allemagne) – 12 au 17 juillet 2010

2 Médailles de bronze :

- Ophélie GLEMET remporte le bronze en arc classique cadettes.
- L'équipe de France féminine Junior Arc Classique composée d'Emeline FAVE, Marion LENGLET et Laure de MATOS : Médaillée de bronze.

COUPE DU MONDE FITA

4 podiums dont une victoire et trois 3èmes places

POREC (Croatie) - 08/05/2010

Deux podiums : - Bérengère SCHUH : 3ème en arc classique
- Sandrine VANDIONANT-FRANGILLI : 3ème en arc à poulies

ANTALYA (Turquie) - 11/06/2010

- Equipe Mixte : Romain GIROUILLE et Bérengère SCHUH : 3èmes.

OGDEN (USA) - 07/08/2010

- Sandrine VANDIONANT-FRANGILLI : vainqueur en Arc à Poulies.
- (Qualifiée pour la finale à Edimbourg où elle prendra la 8^{ème} place).

CHAMPIONNAT DU MONDE DE TIR EN CAMPAGNE : VISEGRAD (Hongrie) – 13 au 18 juillet 2010

5 Médailles, 2 d'or, 1 d'Argent et 2 de bronze

2 Titres et 1 Médaille de bronze chez les juniors

- Emeline SALMON : Championne du Monde en Junior Arc à Poulies.
- Raphaël PETIT-MINUESA : Champion du Monde en Junior Arc nu.
- L'équipe de France masculine junior composée de Raphaël PETIT-MINUESA, Julien BOILEAU et Fabien COCHIN : médaillée de bronze.

1 Médaille d'argent et 1 de bronze chez les seniors

- Christine GAUTHE : Médaille d'argent en arc nu femmes.
- Jérémy THIERRY : Médaille de bronze en arc à poulies hommes.

CHAMPIONNAT D'EUROPE 3DI : ALGHERO SASSARI (Italie) – 4 au 9 Octobre 2010

6 Médailles : 1 d'or, 4 d'argent et une de bronze

- L'équipe de France Féminine composée de Chantal PORTE, Danièle RAMOS et Violette SAUBION : Championne d'Europe.
- Christine GAUTHE : Médaille d'argent en Bare-Bow.
- Chantal PORTE : Médaille de bronze en Bare-Bow.
- L'équipe de France masculine composée de Serge CORVINO, Benoît GIRARD et Corentin DOAT : Médaillée d'argent.
- Serge CORVINO : Médaille d'argent en Longbow.
- Thomas GUTFRIED : Médaille d'argent en Barebow.

COUPE D'EUROPE DES CLUBS FITA : IZMIR (Turquie) – 2 et 3 Octobre 2010

Femmes : Saint Avertin vainqueur.

Hommes : Nîmes vainqueur - Torpes 2^{ème}.

5.2. Honneur aux Organisateurs

Le Président tenait à souligner plus particulièrement le succès des derniers Championnats d'Europe Handisport qui se sont déroulés à Vichy du 8 au 14 août 2010.

Afin de marquer cet événement, il a remis à Messieurs Gérard MASSON, Président de la Fédération Française Handisport, et Eric THOUVENET, Président du club «Les Archers de Vichy» la plaquette de la Fédération au nom des organisateurs des Championnats d'Europe Handisport.

5.3. Honneur aux Dirigeants

Les personnalités suivantes ont reçu la médaille Grand Or de la Fédération : Messieurs Pierre CHOCHF, Bernard PLANCHE et Raymond POULAIN pour leur carrière exceptionnelle au service du Tir à l'Arc.

Pierre CHOCHF a occupé les postes suivants :

*Président de la 1^{ère} Cie des Archers de Bourges,
Président fondateur du Comité Départemental du Cher de Tir à l'Arc,
Membre fondateur de la ligue du Centre
Trésorier et Vice Président de la ligue du Centre pendant 30 ans,
Membre du Conseil d'Administration de la F.F.T.A.,
Trésorier adjoint de la F.F.T.A. et correspondant comptable des licences du Sud de la France.*

...

Bernard PLANCHE a occupé les postes suivants :

*Fondateur de la Compagnie du Bourges Athlétic Club
Président Fondateur de la Ronde du Centre (secrétaire général),
Président Fondateur de la ligue du Centre (secrétaire général),
Président de la ligue du Centre jusqu'en 1991
Membre du Comité Directeur de la F.F.T.A., secrétaire adjoint jusqu'en 1988
Gestion des récompenses de la FITA (FITA STARS et TARGET),
Vice président de la ligue du Centre jusqu'en 2004
Président du Comité Départemental du Cher.*

...

Raymond POULAIN a occupé les postes suivants :

*Président de la ligue du Lyonnais durant 20 ans,
Membre du Comité Directeur de la F.F.T.A. pendant 25 ans,
Membre du bureau de la FFTA,
Trésorier Adjoint,
Rédacteur de l'info. CNA,
Président de la Commission Nationale de Discipline,
Président de la Commission Nationale Dopage,
30 ans d'arbitrage : juge arbitre international FITA,
Organisateur de championnats de France.*

...

5.4. Challenge André NOEL

Le challenge André NOEL a pour but de distinguer les meilleurs départements en termes de progression d'effectifs.

En 2010, le classement est le suivant :

1. Département de Seine et Marne.,
2. Département de l'Aisne.
3. Département d'Eure et Loir.

Leurs Présidents respectifs ont reçu la distinction pour le compte de leur comité.

Clôture de l'assemblée à 16h00.

Fait à Rosny sous Bois,
Le 6 avril 2011
En deux exemplaires originaux

Le Président,
Philippe BOUCLET

Le Secrétaire Général,
Jean-Michel CLEROY